

CIBLE

Ouvriers et encadrement du second oeuvre



FORMATION CONSTRUCTION

FORMATION
TECHNIQUE

C1151

Bonnes pratiques pour chantiers passifs et basse énergie

> OBJECTIF DE LA FORMATION

Sensibiliser les ouvriers des corps d'état secondaire au respect du travail d'isolation et d'étanchéité réalisé par le gros-oeuvre, les étancheurs et les isolateurs.

Donner les bonnes pratiques pour les travaux qui touchent à l'enveloppe du bâtiment.

> CONTENU DE LA FORMATION

Connaissances de bases sur les maisons passives et basse énergie, sur l'isolation et sur la ventilation.

Analyse théorique et pratique des différents cas où les travaux du second oeuvre peuvent avoir une influence sur l'isolation et l'étanchéité du bâtiment.

Mise en pratique des techniques apprises pour des percements (électrique, sanitaire, ...) Travail sur ouvrages en béton ou en bois.

> PRE-REQUIS

aucun

> PEDAGOGIE

La théorie est donnée pour permettre aux stagiaires de comprendre l'implication de chaque action sur l'enveloppe d'un bâtiment et sur les conséquences sur l'isolation, l'étanchéité, la condensation,... dans une paroi. Ces éléments influencent la salubrité du bâtiment et la santé des occupants.

L'approche pratique des travaux qui peuvent influencer le bon fonctionnement de ces bâtiments est donnée en atelier ou en extérieur : exposé théorique en atelier et mise en pratique immédiate sur différents supports (bois, béton, bloc isolant).

> DUREE ET LIEU DE FORMATION

La formation de 8 heures se donne à l'IFSB.

> VALIDATION DE LA FORMATION

C1151



A l'issue de la formation, une attestation de participation sera fournie aux stagiaires.

> INSCRIPTION

En ligne sur le site www.ifsb.lu
par retour de la fiche d'identification

> FORMATEURS

Formateurs de l'IFSB

 **PROJET COFINANCE
PAR L'UNION EUROPEENNE**

CONTACT

www.ifsb.lu

5, Zone d'Activités
Economiques Krakelshaff
L-3290 BETTEMBOURG

T > (352) 26 59 56
F > (352) 26 59 07 44

INFOS

PRÉ-REQUIS	Aucun
DURÉE	8 Heure(s)
LIEU	IFSB
QUAND	Suivant planning
RYTHME	Journée
LANGUE	Français
PUBLIC-CIBLE	Ouvriers et encadrement des entreprises des corps d'état secondaire
PRIX	235 Euro HTVA
PARTICIPANTS	12 maximum